



Master 2 - MR10704A Gestion de patrimoine

Public

Ce master s'adresse à des professionnels exerçant ou souhaitant exercer des fonctions de haut niveau dans le domaine de la gestion de patrimoine.

Il fournit les compétences financières, juridiques, fiscales et économiques nécessaires à l'exercice du métier de conseiller en gestion de patrimoine. Ce cursus requiert de la part des candidats un sens développé de l'accompagnement et de la relation au client.

La formation est proposée en format hybride (en présentiel et à distance), elle peut être suivie entièrement à distance et est compatible avec une activité professionnelle.

Conditions d'accès

L'accès au cursus du master 2 est ouvert :

- aux personnes qui ont été admises dans le M1 Finance du Cnam et qui ont suivi avec succès la totalité du cursus M1 ;
- sur sélection aux titulaires d'un diplôme bac +4, bac +5 ou de grande école, ou après dispense via une procédure de VAE, VAPP ou VES (voir la procédure de validation des acquis sur : vae.cnam.fr).

La sélection se fait sur dossier, complété d'un test de connaissances et, le cas échéant, d'un entretien.

La qualité des études (diplômes, mentions, etc.), l'adéquation de l'expérience et du projet professionnels au programme du master sont des critères importants de sélection.

Compétences visées

- Dresser le bilan patrimonial de ses clients ;
- Appréhender de manière globale les incidences civiles, patrimoniales et fiscales des choix d'investissement ;
- Accompagner ses clients dans la définition de leurs objectifs patrimoniaux, en tenant compte de leur problématique familiale (régime matrimonial, transmission, etc.) ;
- Définir une stratégie patrimoniale en tenant compte du cadre fiscal et juridique, et en intégrant les besoins financiers du client et son aversion pour le risque ;
- Conseiller ses clients en vue de constituer un patrimoine, diversifier ses investissements, préparer sa retraite ou une succession ;
- Dialoguer et travailler en synergie avec des experts métiers (avocats fiscalistes, notaires, courtiers, comptables, etc.).

Admission et inscription

Le formulaire de candidature et les dates limites de dépôt sont disponibles sur notre site : efab.cnam.fr

Périodes de candidature :

- Mars à juin (1^{re} session d'admission)
- Jusqu'à début septembre (2^e session d'admission)

Les modalités d'inscription seront indiquées dans la lettre qui fera suite à la délibération du jury.

Les unités d'enseignement (UE) peuvent être suivies à la carte, indépendamment d'un cursus diplômant. L'inscription à ces UE est soumise à agrément.

Tarifs 2024-2025

- Tarif normal : 8 000€ (financement par un tiers, un organisme, une entreprise ou le CPF)
- Tarif réduit : 4 000€
- Unité d'enseignement (UE) à la carte : se renseigner sur notre site : efab.cnam.fr

Le master est éligible à un financement via les droits CPF.

Informations complémentaires

- Calendrier : cours d'octobre à juin
- Durée : 2 ans (ou 1 an avec accord du jury d'admission)
- Nombre de crédits : 60 ECTS
- Nombre d'heures : entre 350 et 400 heures
- Modalités d'enseignement : cours en soirée à distance et certains samedis en hybride, compatible avec une activité professionnelle
- Modalités d'évaluation : contrôle continu et/ou examen final (examen écrit, projet, mémoire de fin d'études)

Pour valider le M2, il est nécessaire de valider chaque UE, ainsi que le mémoire, avec une note d'au moins 10/20 et de valider l'expérience professionnelle (rapport d'activité).

Perspectives professionnelles

- **Conseiller en gestion de patrimoine (indépendant ou en *family office*)**
- **Conseiller de clientèle privée**
- **Chargé d'affaires patrimoniales**
- **Conseiller en investissement**
- **Administrateur de biens**

Notre Master 2 Gestion de patrimoine

La première année du master 2 est consacrée à l'acquisition des compétences fondamentales du gestionnaire de patrimoine, en droit et fiscalité, en finance et produits de placement, et en analyse économique et conjoncturelle. La deuxième année du master 2 fournit aux auditeurs une approche métier de la relation clientèle, de l'environnement réglementaire et une mise en pratique des compétences acquises tant pour une clientèle privée que professionnelle.

La formation est dispensée en majorité par des professionnels experts dans le domaine de la gestion de patrimoine, de la fiscalité et du droit, et dans le domaine de la finance.

La formation s'adresse de préférence à des personnes ayant déjà une expérience professionnelle. À l'issue du cursus, les auditeurs doivent justifier de deux années d'expérience dans le domaine du master. À défaut, un stage d'au moins quatre mois pourra être réalisé.

À l'issue du cursus, les auditeurs rédigent un mémoire de fin d'études sur un sujet de spécialisation de leur choix. Ce travail fait l'objet d'un encadrement par un enseignant-chercheur ou par un professionnel intervenant dans la formation.

Programme du Master 2 Gestion de patrimoine			
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits	Semestre
1^{re} année du M2			
BAN209	Droit et fiscalité du patrimoine	6	Annuelle
BAN210	Investissements financiers et non financiers	4	S2
BAN212	Relation clientèle, éthique et déontologie	4	S2
GFN244	Finance pour la gestion de patrimoine	6	S1
GFN227	Macroéconomie financière et analyse de la conjoncture	6	S1
2^e année du M2			
BAN211	Ingénierie patrimoniale	4	S2
DRA206	La gestion du patrimoine du dirigeant et de l'entreprise	6	S1
GFN243	<i>English for Business and Finance</i>	2	Annuelle
UAGF04	Mémoire	8	-
UAGF05	Expérience professionnelle ou stage	2	-
+ 2 UE à choisir parmi :			
GFN216	Analyse financière et évaluation de l'entreprise	6	Annuelle
GFN218	Ingénierie financière : capital-investissement et financements structurés	6	S2
GFN228	Collecte et gestion des capitaux	6	S2
GFN251	Cryptomonnaies et nouveaux modes de paiement	6	S2
GFN252	Finance sociale et durable	6	S2
GFN253	Financement des start-up	6	S1



Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

Responsable du master Finance
 Yves Jégourel
Responsables du parcours
Gestion de patrimoine
 Lionel Almeida
 Iryna Veryzhenko

Équipe pédagogique nationale
 Économie, finance, assurance, banque
 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris
 Accès 3 - 5^e étage
efab.cnam.fr

Contact
 Boris Buljan,
 gestionnaire pédagogique
 01 53 80 87 45
 boris.buljan@lecnam.net